



Journée d'étude Politique des produits

Jeudi 13 juin 2024

Substances extrêmement préoccupantes

Le fil rouge de cette journée d'étude est la (future) politique concernant les substances (très) préoccupantes. La "Stratégie des produits chimiques pour le développement durable vers un environnement non toxique" comprenait un plan pluriannuel d'adaptation de la législation sur les produits, y compris REACH, CLP, Ecoconception, ...

La fin du mandat de cette Commission européenne approchant, c'est le moment idéal pour examiner de plus près les textes législatifs européens votés. L'après-midi, nous nous ferons donc un plaisir de vous expliquer la **révision du CLP**, ainsi que le nouveau règlement sur l'**Écoconception des produits durables (ESPR)** et le **règlement sur les emballages et les déchets d'emballages (PPWR)**.

Nous commencerons cette journée d'étude au niveau national et régional. Tout d'abord, vous aurez une explication sur une étude pour le développement d'une **feuille de route stratégique belge pour la substitution des SVHC** (substances extrêmement préoccupantes) dans le cadre d'une économie durable (BEP4CAL). Cette étude a été commandée par le SPF Economie et le SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement. Ensuite, le coordinateur SVHC de Flandre expliquera la **note de vision SVHC flamand** et les actions qui en découlent. Nous terminerons le volet national par un mot d'explication sur l'**étude de marché "PFAS dans l'industrie belge"** commandée par le SPF Economie.

La récente recommandation de la Commission européenne sur "**essential use**" sera clarifiée par la DG Grow, de même que la **planification de la substitution**. Pour conclure la matinée, le Cefic sera heureux d'expliquer le "**Global Framework on Chemicals – For a Planet Free of Harm from Chemicals and Waste**" adopté en septembre.

Programme

- 9h00** Café d'accueil
- 9h30** Mot de bienvenue et introduction

- 9u35** Explication 'Rapport sur le plan belge pour les alternatives chimiques' (BEP4CAL) (Simon Cogen, SPF Economie)
- 10u00** Politique en matière de substances très préoccupantes (SVHC) en Flandre (Hans Reynders, Coordinateur SVHC)
- 10u30** Questions et réponses

- 10u45** Pause-café

- 11u15** How can essential use and substitution planning be used in chemicals legislation? (Otto Linher, DG GROW)*
- 11u35** Les PFAS dans l'industrie belge - étude de marché (Daphné Hoyaux, SPF Economie)
- 11u55** Global Framework on Chemicals (Maria Ruiz-Cuevas, Cefic)*
- 12u15** Questions et réponses

- 12u30** Déjeuner

13u45 CLP Revision 2.0 (Carol Bailleul, essenscia)

14u15 Questions et réponses

14u25 Règlement sur les emballages et les déchets d'emballages (PPWR) (Olivier Van Volden, PolyMatters essenscia)

14u55 Questions et réponses

15u05 Règlement sur l'écoconception des produits durables (ESPR) (Ann Dierckx, essenscia)

15u35 Questions et réponses

15u45 Clôture et drink

*Les présentations seront données dans la langue maternelle de l'orateur (néerlandais ou français). Une traduction simultanée est prévue. Les présentations en anglais (marquées d'un *) ne seront pas traduites. Ce programme peut être modifié en fonction de la disponibilité des interlocuteurs. Nous vous tiendrons informé de toutes modifications.*

Groupe-cible :

Regulatory affairs, responsables REACH et CLP, product stewards, coordinateurs et responsables environnementaux, conseillers en prévention et responsables sécurité, ingénieurs process, responsables de production, rédacteurs des fiches de données de sécurité, producteurs/importateurs de produits chimiques, utilisateurs, directeurs généraux et gestionnaires, conseillers politiques...

Lieu :

essenscia/Bluepoint Brussels Conference & Business Centre – Boulevard A. Reyers 80, 1030 Bruxelles

Prix :

275€ (+ TVA) pour les membres d'essenscia, VLARIP et WALRIP

385€ (+ TVA) pour les non-membres

Personne de contact :

Sandrine Georges, tél +32 2 238 97 11 – e-mail : sgeorges@essenscia.be

Inscription via le lien :

[Journée d'étude Politique des produits 2024 | essenscia](#)

-
- (1) En cas d'empêchement, il vous est loisible de vous faire remplacer par un collègue. Veuillez en informer Sandrine Georges.
 - (2) Annulation gratuite jusqu'à 5 jours ouvrables avant le séminaire, passé ce délai 50% du droit d'inscription sera redevable.
 - (3) Si, en raison de circonstances imprévues, le séminaire est annulé, essenscia garde le droit de postposer le séminaire à une date ultérieure et/ou à un autre lieu, tout en maintenant les frais de participation. Les participants seront informés en temps utile.
Les conditions d'annulation ci-dessus s'appliqueront à nouveau.
 - (4) Cette journée d'étude peut être considérée comme « formation continue » pour les conseillers en prévention (SIPP – Service interne de prévention et de protection au travail) suivant l'AR du 17 mai 2007, articles 27, 28, 29 ainsi que pour l'obligation de formation continue [article 4.1.9.1.2 §2.1 d) du Titre II de VLAREM] des coordinateurs environnementaux.